



FÉCAMP

Les Pêcheurs plaisanciers font le point



Les membres du conseil d'administration et les élus

Les pêcheurs plaisanciers de Fécamp étaient réunis samedi à la salle du CCAS autour des membres du conseil d'administration et des élus, dont Estelle Grelier, secrétaire d'État en charge des collectivités, Marie-Agnès Poussier-Winsback, maire et présidente de l'agglomération et Estelle Le Courtès, adjointe chargée du nautisme et de la jeunesse. Gérard Lefrançois, président, procédait à la lecture du rapport moral et du rapport d'activité. Après deux années d'existence l'association se porte bien malgré quelques retours négatifs de météo et de vent mauvais. Elle compte près de 80 adhérents. Le local mis à disposition est désormais accessible à tous les adhérents et les aides ont permis l'achat de matériel. Les permanences des mercredi et samedi reprendront au local dès que le sol de celui-ci sera refait. Les autorités maritimes ont de nouveau soulevé le problème des guindeaux, toujours en question.

Le président tenait à rappeler qu'un nouveau comité départemental a été créé regroupant les Pêcheurs plaisanciers du territoire affilié à la Fédération Française des Pêcheurs plaisanciers, dont

le président est fécampois, Régis Caumont de la SRF.

Pour 2017, les pêcheurs plaisanciers poursuivront leurs ateliers de matelotage, coulage de plomb, montage de leurres et remorquages, un samedi par mois jusqu'en octobre. D'autres ateliers pourraient être mis en place à la demande des adhérents. Les puces marines et vide-greniers ne seront pas reconduits par manque de participation des adhérents. D'autre part, l'association participera à la fête de la mer le 2 juillet, au Tour de France à la voile les 10 et 11 juillet si les conditions sont favorables, à la fête de la mer d'Yport le 15 août et la fête des pêcheurs d'Yport les 26 et 27 août. Un apéro dînatoire sera proposé à l'occasion de la fête du Beaujolais à Fécamp le 3^e samedi de novembre, un stand sera tenu lors de la fête du hareng les 25 et 26 novembre, une sortie est envisagée au Salon nautique du 2 au 10 décembre. Un concours de pêche sera organisé en juin ou août selon la météo. Concernant la pêche au gros, le voyage aux Seychelles n'a pas retenu l'intérêt, mais l'équipe réfléchit à d'autres idées.